

Public :	Toute personne de la Fonction RH amenée à initier ou déployer un projet RSE au sein d'une organisation.
Prérequis :	Aucun
Durée :	1 jour (7 heures)
Objectifs :	A l'issue de la formation, le participant est capable de : S'approprier les enjeux de la RSE. Initier et mettre en œuvre une démarche RSE. Intégrer la RSE dans la politique RH. Définir un plan d'action et des indicateurs.

Programme :

Les entreprises ont besoin plus que jamais d'anticiper, et proposer des approches innovantes pour répondre aux attentes des salariés, et attirer de nouveaux talents.

Ainsi la politique RH se trouve face à un défi à relever : mettre en œuvre une politique socialement responsable dans un environnement incertain pour répondre aux enjeux économiques, aux enjeux de qualité de vie au travail et de développement des compétences et d'équité.

Maîtriser le contexte légal et réglementaire de la RSE

- Définition de la RSE
- Cadre réglementaire.
- Normes et règles.

Initier une démarche RSE

- Faire un diagnostic
- Identifier et positionner les acteurs et piloter le projet
- Élaborer des indicateurs de suivi

Intégrer la démarche RSE à la politique RH

- Intégrer la diversité et exploiter de nouvelles approches de recrutement (virtuel, parcours d'intégration, test en situation sans sélection préalable, senior)

- Embauche et maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, des seniors, égalité F/H, non-discrimination à l'embauche, protection des données personnelles
- Développer les compétences pour maintenir l'employabilité des salariés
- Former les personnes en s'appuyant sur la loi Avenir professionnel
- Anticiper les évolutions en mettant en place une GPEC : accompagner les mutations des compétences et obligations de reclassement, maintenir l'emploi des seniors.
- Proposer des conditions de travail sources de bien-être et de performance : télétravail, organisation du travail, équilibre vie privée et vie professionnelle.
- Rémunérer avec équité et mettre en place une gestion des rémunérations

Atelier

- Réfléchir à une mise en œuvre RSE dans le département RH de son entreprise

Méthode pédagogique :

Transmission des apports théoriques par des exposés et des exercices.

Découverte des enseignements par le questionnement et les échanges avec et entre les participants.

Modalités d'inscription :

L'inscription est validée par un entretien téléphonique ou physique.

Modalités d'évaluation :

Le participant doit s'auto-évaluer au début et à la fin de la formation. Cette auto-évaluation est complétée par un questionnaire de fin de formation pour évaluer les compétences acquises durant de la formation et un questionnaire de satisfaction.